



**Conférence des Ministres de l'Éducation
des pays ayant le français en partage**

**Contribution de la CONFEMEN à la 63^e session du
Conseil Permanent de la Francophonie**

**Par
Mme Adiza HIMA
Secrétaire Générale de la CONFEMEN**

**Paris (FRANCE)
16 avril 2007**

Reconnue comme une condition essentielle du développement durable dans un monde de plus en plus façonné par le savoir, l'éducation est au cœur des préoccupations de la Francophonie. Les derniers Sommets réaffirment la volonté des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage de promouvoir et de soutenir ce domaine. Lors de la IX^e Conférence qui s'est tenue à Beyrouth en octobre 2002, ils ont pris l'engagement, en synergie avec les partenaires au développement, de promouvoir des politiques d'éducation pour tous, fondées sur les valeurs d'équité, de solidarité et de tolérance.

C'est dans cet optique que la CONFEMEN s'est vu confier, en 2002, le mandat de mener à bien la réforme indispensable qui lui permettra d'accomplir ses missions statutaires, notamment celles qui consistent à promouvoir et valoriser le point de vue francophone au sein des instances internationales participant au suivi du Forum de Dakar, et de jouer pleinement son rôle d'orienteur de la programmation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le domaine de l'éducation-formation.

Dès novembre 2002, lors de la 50^e session ministérielle, la CONFEMEN a mené les réformes indispensables devant permettre de remplir conséquemment ce cahier de charge en se dotant d'un plan de relance «La CONFEMEN : Quelles perspectives?».

Lors du X^e Sommet tenu en novembre 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso), les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie ont réitéré leurs engagements à travers la définition d'objectifs clairs à atteindre. Il s'agissait « d'une part, de favoriser l'accès pour tous à un enseignement primaire obligatoire, gratuit et de qualité; d'autre part, de transformer les efforts concentrés en matière d'enseignement, de formation et de recherche, en une passerelle vers l'emploi et un moyen d'autonomisation des femmes ».

Récemment encore, lors de leur XI^e Sommet tenu en septembre 2006 à Bucarest et consacré aux technologies de l'information et de la communication dans l'éducation, les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé leur conviction que « l'éducation, socle du développement durable, constitue un droit fondamental et qu'elle doit viser le plein épanouissement individuel, favorisant ainsi la compréhension et la tolérance entre les nations ».

La mise en œuvre du plan de relance de la CONFEMEN est la concrétisation de cette volonté politique. Présenté lors de la 62^e session du Conseil Permanent de la Francophonie, il démontre la volonté de la CONFEMEN de remplir pleinement son rôle en mettant l'accent sur quatre aspects essentiels à savoir :

- L'élaboration et la mise en œuvre des politiques éducatives pour créer des conditions d'éligibilité de nos systèmes éducatifs aux financements internationaux;
- La promotion du point de vue de la Francophonie dans les instances internationales impliquées dans le suivi du Forum de Dakar;
- La dynamique partenariale en éducation;
- Le renforcement de la visibilité de la CONFEMEN par la qualité de son expertise.

C'est dans cet esprit et la logique des actions menées en 2006, que la CONFEMEN a adopté sa programmation 2007. En effet, elle compte poursuivre sa réflexion et son appui à la mise en œuvre de nouvelles stratégies éducatives, notamment dans le domaine de la gestion et de l'évaluation.

Convaincue que la gestion est un élément fondamental de la qualité de l'éducation dans tous les pays, particulièrement dans un contexte de rareté des ressources, la CONFEMEN a adopté, lors de sa session ministérielle de juin 2006, un Cadre d'action sur la gestion scolaire. À la suite de l'adoption de ce Cadre d'action, les pays se sont engagés à élaborer des plans d'actions pour la mise en œuvre des orientations définies, en cohérence avec leurs programmes décennaux de développement de l'éducation. En vue d'appuyer le processus d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'actions de la gestion scolaire, l'OIF, l'université Senghor, l'AFIDES et la CONFEMEN mettent en œuvre un programme de renforcement des capacités des gestionnaires des systèmes éducatifs des pays d'Afrique

subsaharienne au moyen d'une formation présentielle et de formation à distance conformément à l'article 37 de la déclaration de Bucarest.

Fidèle à sa mission d'alimenter la réflexion sur des thématiques d'intérêt commun, la CONFEMEN travaille à la finalisation du document de réflexion et d'orientation intitulé *Pour une nouvelle dynamique de la gestion scolaire* en vue de sa prochaine publication. Ce document témoigne du souci de traduire les réflexions en axes de politiques éducatives.

La CONFEMEN travaille également à la préparation d'un document de réflexion et d'orientation relatif à l'enseignement secondaire. Rappelons que les Ministres membres de la CONFEMEN ont choisi l'enseignement secondaire comme thème de la 53^e session ministérielle, qui se tiendra les 21 et 22 août 2008 au Nouveau-Brunswick (Canada). Ce sous-secteur se doit d'être considéré comme partie intégrante du système éducatif, avec toute l'attention qu'il mérite compte tenu de sa position stratégique et du double rôle qui lui incombe, soit de préparer certains élèves aux études supérieures et de fournir à d'autres les outils nécessaires pour une insertion réussie dans la vie active.

La CONFEMEN estime qu'à l'instar de la gestion scolaire, l'évaluation est un axe stratégique de développement des systèmes éducatifs sans lequel il est impossible de connaître l'impact des investissements et des politiques éducatives mises en œuvre. Ainsi l'absence, dans la plupart des pays, de dispositifs techniques, institutionnels, et politiques d'évaluation constitue une contrainte majeure dans l'analyse des politiques éducatives et l'évaluation des acquisitions scolaires.

Notre conviction est que les dispositifs internationaux d'évaluation ne peuvent le faire indéfiniment à la place des États. C'est pourquoi la CONFEMEN, par le biais de son programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), va accentuer le renforcement des capacités des équipes nationales.

Dans ce cadre, et conformément au mandat donné au Secrétariat Technique Permanent en 2006 à Maurice par les Ministres, la CONFEMEN a proposé à l'OIF un cadre d'action pour la mise en place des dispositifs nationaux d'évaluation à intégrer dans la programmation 2007-2009.

L'objectif général de ce projet vise à permettre aux pays d'évaluer et de suivre la mise en œuvre de leurs politiques éducatives et les conséquences sur les acquis des élèves afin de pouvoir prendre à chaque niveau les décisions d'amélioration qui s'imposent, de contribuer à un pilotage par les résultats de leur système éducatif et d'entrer progressivement dans une culture de gestion axée sur les résultats.

Le PASEC assure, encore cette année, la supervision des évaluations des systèmes éducatifs conduites au Burkina Faso, au Congo et au Sénégal. Par ailleurs, des missions de restitution sont prévues en mai et juin 2007 afin de diffuser les résultats des évaluations diagnostiques de Madagascar, du Bénin, du Cameroun et de la Guinée. Dans la perspective d'étendre le champ d'intervention PASEC aux autres aires géographiques, nous envisageons d'effectuer en 2007 une mission d'identification en Asie du Sud-Est ainsi que des évaluations dans les pays du Moyen-Orient.

C'est grâce à la répétition de ces études diagnostiques sur les intervalles de cinq à sept ans ainsi qu'aux évaluations thématiques, notamment celle relative aux enseignants contractuels, que la CONFEMEN contribue à évaluer l'impact des différentes réformes éducatives sur la qualité de l'éducation.

De plus, la CONFEMEN poursuit ses efforts de renforcement des capacités des équipes nationales par l'organisation d'ateliers de formation, par sa contribution à la réalisation de modules de formation à distance en partenariat avec le Pôle de Dakar ainsi que par la mise à disposition d'un guide méthodologique qu'elle est en train d'élaborer.

Par ailleurs, l'expertise du PASEC lui a valu une reconnaissance internationale qui lui a permis de tisser un partenariat dynamique avec d'autres institutions spécialisées, dont l'Institut de la Banque mondiale, l'UNESCO et le Pôle de Dakar, et cela en faveur des États francophones. En plus de ce partenariat dynamique, la CONFEMEN travaille en étroite collaboration avec l'INEADE (Institut national d'étude et

d'action pour le développement de l'éducation du Sénégal) et l'Université de Liège dans l'analyse des curricula en vue de la création d'une banque d'items utiles pour les membres. Cette collaboration se réalise grâce à un financement de l'Association Internationale par l'évaluation des acquis scolaires (IEA).

En ce qui concerne la promotion du point de vue de la Francophonie et la dynamique partenariale en éducation, nous avons saisi et exploité à bon escient toutes les opportunités qui se sont offertes à nous en vue d'un élargissement des horizons d'échanges et de partenariat de la CONFEMEN. C'est ainsi que parallèlement à la promotion du point de vue de la Francophonie lors de nombreuses réunions régionales et internationales sur les politiques éducatives ainsi que lors des divers colloques scientifiques, nous avons particulièrement veillé au renforcement du partenariat.

C'est cette démarche qui explique et justifie le protocole d'accord signé récemment avec la Banque mondiale par le biais de son institut pour une collaboration sur des programmes relatifs à l'apprentissage et au partage du savoir. Ce partenariat permettra aux pays qui élaboreront un plan cohérent de disposer de ressources et d'encadrement technique nécessaires et de s'inscrire dans une dynamique inter-États.

En plus de la participation habituelle aux grandes réunions régionales et internationales sur l'éducation, la CONFEMEN est de plus en plus sollicitée pour participer à de nombreuses activités internationales en matière d'éducation. Jusqu'à maintenant, elle a participé à l'atelier sur l'évaluation du programme d'appui à la formation professionnelle et technique, qui a eu lieu à Paris en février dernier, et elle a contribué à la 3^e conférence sur l'éducation secondaire en Afrique, tenue à Accra les 2, 3 et 4 avril. Tout dernièrement, du 11 au 14 avril, elle a participé activement à la première consultation internationale du Conseil prospectif international P.G.L de Montréal sur l'éducation de base pour tous. Elle sera également présente au colloque international de l'Observatoire des réformes en éducation (ORÉ), qui se tiendra à Montréal les 26 et 27 avril prochains. Lors de chaque participation aux grandes rencontres internationales sur l'éducation, la CONFEMEN se fait le devoir de poursuivre la promotion du point de vue francophone dans les instances internationales impliquées dans le suivi du Forum de Dakar.

La visibilité de la CONFEMEN a essentiellement reposé sur le développement de différents outils de communication et de promotion qui mettent en valeur la qualité de l'expertise de la CONFEMEN, l'amélioration de nos productions ainsi que les audiences et les entrevues avec divers partenaires.

La dynamique ainsi entamée va se poursuivre en 2007. Outre la révision du site Web qui nous permettra de mettre à la disposition des membres, des partenaires et du grand public, un site attrayant, convivial et riche sur le plan documentaire et la publication trimestrielle de la lettre d'information, *CONFEMEN infos*, la CONFEMEN est actuellement sur deux grands chantiers, à savoir son plan de communication et un document de stratégies de communication pour l'éducation. Le premier permettra à la CONFEMEN de disposer désormais d'une politique de communication plus rationnelle, cohérente et efficace. Le second, qui sera une contribution de la CONFEMEN au dialogue politique en éducation, viendra en appui aux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'action sur la gestion scolaire et l'évaluation des systèmes éducatifs.

Toujours en vue de dynamiser la communication au sein et autour de la CONFEMEN, le Secrétariat Technique Permanent s'est engagé dans une approche novatrice visant à intéresser et à impliquer tous les acteurs de l'éducation dans la dynamique du plan de relance. Cette dynamique doit se traduire par un partenariat fonctionnel entre le pôle communication de la CONFEMEN et les services de communication des ministères de l'éducation des États et gouvernements membres.

Dans l'optique de développer justement un espace de dialogue et de débat interactif impliquant les décideurs et partenaires de l'éducation, la CONFEMEN compte organiser en septembre 2007, en collaboration avec la Fédération Africaine des Parents d'Élèves (FAPE) et le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation (CSFEF), une réunion-débat sur le thème de la dynamique partenariale. À travers cette activité, la CONFEMEN entend faire, dix ans après, le bilan de

la mise en œuvre des orientations adoptées par les ministres lors de leur 48^e session tenue en 1998 à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire). Il s'agira pour la CONFEMEN d'examiner avec ses partenaires, sur la base d'études de cas et d'exposés de cadrage, les aspects essentiels en mettant en exergue les cas de pratiques exemplaires, les obstacles à surmonter et formuler des recommandations et des mesures de régulation qui seront présentées aux ministres de la CONFEMEN en vue d'actualiser les orientations en la matière. Pour assurer la vulgarisation des résultats de cette réunion-débat, la production d'un cédérom sur les pratiques partenariales est prévue.

Dans l'optique de réfléchir et d'échanger avec d'autres partenaires intéressés par la problématique de l'éducation, la CONFEMEN compte organiser un atelier de réflexion sur les rapports en éducation formelle et non formelle. Il s'agira d'établir un lien fonctionnel entre ces deux types d'enseignement en faveur d'une approche holistique.

En appui à la mise en œuvre des politiques linguistiques, la CONFEMEN continue d'assurer le suivi de la mise en œuvre du *Memorandum sur l'enseignement du et en français* en partenariat avec l'OIF. De plus, préoccupée de faire rayonner la Francophonie et d'ancrer le français aux côtés des langues partenaires, la CONFEMEN a organisé le Concours *Les dix mots de la Francophonie* au niveau du Sénégal et a récompensé les lauréats lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 28 mars dernier.

Toutes ces activités rejoignent les axes retenus dans le Cadre stratégique décennal de la Francophonie et dans le strict respect de ses missions statutaires rappelées dans l'article 40 de la Déclaration de Bucarest, soit : « d'éclairer la prise des décisions en matière d'élaboration et d'évaluation des politiques éducatives dans les pays de l'espace francophone, notamment grâce à son programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) » et « de mieux remplir ses missions d'information, d'analyse et de concertation » grâce à « un renforcement de la mise en réseau et du partage d'expertises de ses membres ».

La CONFEMEN exprime toute sa reconnaissance à l'OIF pour sa confiance et tient à l'assurer de sa continuelle collaboration et de son dévouement pour le développement de l'éducation en Francophonie. La CONFEMEN tient à remercier particulièrement le Secrétaire général pour son soutien et son engagement en faveur de l'éducation et elle remercie également l'Administrateur général pour sa volonté, toujours aussi manifeste, de travailler en synergie avec la CONFEMEN.